

Dr. Daouia HANACHI

Laboratoire SLADD

Université Mentouri Constantine

LES PROCESSUS D'ACQUISITION DE LA FONCTION CIRCONSTANCIELLE DANS UN CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT SYNTAXIQUE DE F.L.E.

Cet article aborde l'aspect didactique de la fonction circonstancielle, illustré par deux démarches : - l'analyse des manuels scolaires algériens tous cycles confondus (primaire, collège, lycée) et l'analyse d'un corpus de productions d'apprenants de FLE. à l'issue de leur cursus scolaire.

Notre analyse des manuels concerne l'ensemble de la méthode, de manière à faire ressortir les fondements linguistiques et méthodologiques de l'enseignement du FLE. dans ces manuels en général, au niveau de l'enseignement de la syntaxe en particulier, pour ensuite faire l'analyse exhaustive des leçons sur le complément circonstanciel (CC).

Il ressort de cette analyse, que l'enseignement de la syntaxe du FLE. au primaire se fait selon les théories structurales, sur un fonds traditionnel, avec pour les deux premières années l'apprentissage mécanique aux moyens d'exercices structuraux et pour la troisième année des descriptions empruntées aux grammaires distributionnelle, transformationnelle, générative.

Le CC. est présenté sous les dénominations *complément de circonstance*, ou *complément de phrase*, en opposition au *complément de verbe*. Il est vu comme un constituant de la phrase (GP) comme le GN/S et le GV (groupe verbal). Il n'est pas décrit comme pouvant faire partie du GV.

Au collège nous retrouvons le même éclectisme de théories structurales, mais la démarche est un peu plus explicite. Les fondements méthodologiques sont les mêmes que ceux du primaire, même si la méthode se dit communicative : les leçons de syntaxe n'ont aucun lien avec l'acte de parole enseigné ; elles ne concernent que la structure phrastique sans visée discursive. Ainsi, à la fin de la dernière année de collège, les apprenants n'ont pas de critères rigoureux pour reconnaître un CC. Pour eux c'est toujours un complément de phrase ou son équivalent. De plus un GN sans préposition, une subordonnée conjonctive circonstancielle peuvent figurer dans la schématisation en arbre chomskyen sous l'étiquette GP. L'adverbe n'a pas été présenté dans sa fonction circonstancielle.

Au lycée, le statut de la syntaxe change. Elle devient notionnelle, fonctionnelle, subordonnée à des fins communicatives. De ce fait, on fait appel à la linguistique de la parole, aux grammaires de texte. Le CC est étudié tout au long de ce cycle, mais avec des appellations différentes selon la nature sémantique (temps, lieu, manière) et au gré des théories suivies : en 1^{ère} année, il s'agit d'*embrayeurs*, d'*indicateurs de temps* et d'*indicateurs de lieu*, d'*indicateurs temporels narratifs* (terminologie énonciative) ; en 2^{ème} année, on parle d'*articulateurs logiques* et de *circonstants* pour les besoins de l'étude argumentative ; en 3^{ème} année, avec la grammaire de texte, les CC sont étudiés en tant qu'*articulateurs* et *modalisateurs*.

L'élève a ainsi vu les CC selon une terminologie hétéroclite, changeant au gré des théories sous-jacentes à l'enseignement suivi dans les trois cycles, avec des caractéristiques, des fonctions et des significations diverses qui ne permettent pas à un apprenant de FLE. de regrouper ces unités si différentes en une seule notion.

Pour évaluer les connaissances de nos apprenants sur le CC, nous avons procédé à une analyse de productions d'étudiants, réalisée dans 2 groupes (48 et 52) en 1^{ère} année de licence, en début d'année pour ne porter que sur les apprentissages au cours des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) afin d'illustrer l'analyse des manuels que nous avons faite.

Le premier exercice proposé demandait de rédiger un texte de 10 à 15 lignes sur un sujet très général : «*Racontez vos vacances*». Par cet exercice,

nous voulions évaluer l'emploi spontané et implicite de la notion de CC par notre public. Cet exercice est suivi de deux autres, orientés, afin de placer nos apprenants dans une situation contraignante et de tester leurs connaissances syntaxiques de la fonction CC. La première question consistant à la définir ; la deuxième concernait son identification dans un texte extrait du roman *Le quai aux fleurs ne répond plus* de M. Haddad (livre de 3^{ème} AS).

L'analyse du 1^{er} test fait ressortir la présence de toutes les formes et toutes les valeurs de CC dans les rédactions. Les productions étant libres (les étudiants devaient raconter leurs vacances, sans savoir qu'ils seraient évalués au niveau des emplois du complément circonstanciel). Les apprenants ont employé implicitement les formes de compléments circonstanciels faisant partie de leur compétence linguistique. Dans les 98 copies, nous avons relevé 998 occurrences de compléments circonstanciels toutes formes confondues. Parmi ces emplois nous avons compté 594 groupes prépositionnels, 201 adverbes, 97 groupes nominaux, 74 propositions subordonnées circonstancielles, aucun participe présent, 02 participés passés (un utilisé dans une proposition participe et l'autre, participe passé relié au sujet du verbe principal, 09 gérondifs et 21 circonstants de nom.

Le groupe prépositionnel, pouvant exprimer toutes les catégories sémantiques de la notion de complément circonstanciel, est la forme la plus usitée (59.51% des occurrences), ce qui s'explique aussi par la formation de nos étudiants ; ils n'ont vu le complément circonstanciel que sous cette dénomination, même les groupes nominaux et les subordonnées remplissant cette fonction étaient décrits sous l'étiquette « groupe prépositionnel ». Pour l'adverbe qui est la partie de langue assimilée à la fonction de complément circonstanciel, nous relevons une fréquence d'emploi relativement faible (20.15% des compléments circonstanciels utilisés). Cette partie de langue étant méconnue de nos apprenants (elle n'a pas été enseignée comme complément circonstanciel), nos étudiants n'ont utilisé que les formes d'adverbes qu'ils possèdent ou qu'ils croient posséder. Ainsi ils n'utilisent que les adverbes dont ils sont sûrs. Nous expliquons ce comportement par l'une des stratégies d'apprentissage, celle de l'évitement. Quant aux participes présents,

aux participes passés et aux gérondifs, leur absence ou leur très faible utilisation s'explique par le fait que ces formes n'ont fait l'objet d'aucune leçon sur les compléments circonstanciels. Les deux participes passés et les 09 gérondifs sur les 998 compléments circonstanciels relèvent d'une compétence lexicale implicite des apprenants et ne sont pas des utilisations appréhendées consciemment comme compléments circonstanciels. Les groupes nominaux ont bénéficié d'un pourcentage conséquent de 9.7%, ce qui pourrait s'expliquer par la compétence lexicale de nos apprenants. Les subordinées circonstancielles sont apparues dans 7.4% des compléments circonstanciels utilisés au cours des essais ; pourtant cette forme de circonstants a été vue tout au long de la 9^{ème} année fondamentale (la dernière année de l'enseignement moyen). Cette fonction de complément circonstanciel, l'une des plus présentes dans la langue par sa grande diversité sémantique et morphologique, fait obligatoirement partie de l'interlangue des apprenants. Cependant la compétence des apprenants face à cette notion reste implicite, sémantique, et ne leur permet pas de maîtriser son fonctionnement. Les erreurs d'emploi que nous avons relevées (emplois incorrects des prépositions, des adverbes, des groupes nominaux, des subordinées et des participes), tiennent à deux facteurs. : - l'un relatif à la langue, qui ne permet pas une classification rigoureuse et précise de la fonction, toujours aux confins de plusieurs domaines à la fois (syntaxique, sémantique et fonctionnel), ce qui situe toujours le CC au sein de continuums entre des oppositions binaires (actant/circonstant ; essentiel/accessoire, circonstant de verbe/circonstant de phrase ; intra /extra-prédicatif ; circonstant de l'énoncé/de l'énonciation ; circonstant intra/extra phrastique) ; - l'autre relatif aux analyses proposées par les différents systèmes syntaxiques et les descriptions présentes dans les manuels qui ne peuvent résoudre les problèmes posés par cette notion. Dans certains cas, ces analyses **induisent** les erreurs commises par les apprenants.

Les réponses à la 1^{ère} question orientée révèlent que nos étudiants associent à la notion de CC la propriété d'être essentiel, et non accessoire, malgré les définitions vues pendant le cursus scolaire. Ainsi, intuitivement, nos étudiants ressentent l'apport du CC à

la construction sémantique de la phrase ; ce qui ressort bien de la terminologie utilisée pour définir son rôle dans l'énoncé. Dans les définitions données par nos apprenants, les différentes natures du CC sont présentes, excepté les formes participiales (participes passé et présent, gérondif) qui, il est vrai, posent problème ; l'adverbe n'a été cité que deux fois, le nom huit, le groupe nominal une fois ; la subordonnée est présente quatre fois à travers le terme de phrase. Les autres réponses utilisent des termes génériques comme : *un mot, un ensemble de mots, une notion, un terme, une expression, un moyen*, signe d'embarras devant une délimitation difficile. Cette difficulté se traduit chez l'étudiant par l'évitement, laissant un espace vide. Nous avons rencontré aussi le mot *indicateur* qui fait référence aux indicateurs spatio-temporels, vus en 2^{ème} année secondaire ; et l'expression *moyen de coordination*, représentant les articulateurs logiques et chronologiques vus, aussi dans le secondaire.

En ce qui concerne la fonction du CC, elle est décrite par les verbes *indiquer, compléter, exprimer, préciser, définir, signifier, coordonner*. Paradoxalement, malgré les définitions étudiées pendant leur cursus scolaire, nous remarquons, à travers l'emploi de ces verbes, que nos étudiants donnent à la notion de *circonstanciel* une valeur essentielle et non accessoire. Dans une copie le CC, il est même qualifié de *partie très importante*. : «Un complément circonstanciel *est une partie très importante* de la phrase qui nous montre la circonstance et l'aspect de l'action que fait le sujet. Exemple : le complément circonstanciel de lieu de temps, de manière ...etc.» ; dans une autre il est ainsi défini : «C'est un mot qu'on utilise pour compléter les phrases et *donner un sens* à ces phrases. »

Quant aux contenus sémantiques, ce sont les notions de temps et de lieu qui sont présentes dans la quasi-totalité des copies. Ces deux valeurs sont au cœur de la notion de circonstance, elles occupent généralement les premières places dans l'énumération des valeurs sémantiques du CC, délimitant le cadre spatio-temporel du procès. Elles sont l'illustration même de la définition du circonstanciel, les repères déictiques et événementiels de l'énoncé.

La notion de manière a été citée 17 fois. Vue avec les adverbes en *-ment*, elle est la plus connue après celles de temps et de lieu. Les relations

logiques figurent dans les réponses à travers les valeurs de cause, de conséquence et de but, connues de nos étudiants qui les ont abordées au cours de la dernière année du collège, consacrée à l'étude de la phrase complexe et des subordonnées circonstancielles. Notre corpus ne contient aucune occurrence de la condition, de la concession et de la comparaison, pourtant présentes dans le cursus au même titre que les autres rapports cités. Nous expliquerons la présence des trois rapports logiques dans notre corpus par leur proximité sémantique avec les notions spatio-temporelles : la causalité exprime un avant par rapport à l'action principale, la conséquence et le but un après réalisé ou à réaliser, en situation de périphérie par rapport à l'action centrale.

Le contenu des autres rapports semble un peu plus éloigné de la définition de la circonstance et entretient une relation abstraite avec la représentation fondamentalement spatio-temporelle des CC. Remarquons que le regroupement de ces différentes notions (des éléments spatio-temporels aux rapports logiques) sous une même étiquette « complément circonstanciel » n'est pas aisé à concevoir par un apprenant de FLE. Nous n'évoquerons pas des compléments circonstanciels de moyen, de quantité, d'instrument, de mesure, etc., inconnus de nos étudiants.

Les réponses à la seconde question contraignante, nous révèlent que si nos étudiants ont une certaine compétence à utiliser les CC en expression écrite, d'une manière implicite, ils éprouvent des difficultés à les identifier. De plus, cette identification se fait non sur des critères syntaxiques, mais à partir d'une intuition sémantique, ce que confirment les identifications erronées, presque aussi nombreuses que les identifications correctes (580 erronées pour 588 correctes).

Nous les avons classées en : noms de temps et de lieu, autres noms, adverbess, prépositions, conjonctions, groupes prépositionnels et adjectifs.

Nos étudiants ont souligné 5 noms de temps qui ne sont pas des CC : *dimanche* (sujet : Ainsi était ce dimanche) ; *la nuit* (sujet : *L'humidité de l'air et la nuit se confondaient*) ; *le temps* (sujet : *Le temps s'écoulera comme la Seine*) ; *l'hiver*. (base de phrase nominale : *L'hiver à Megève*), un *jour* (id.)

Les 4 noms de lieu soulignés ont été identifiés comme CC à la faveur de l'idée locative qu'ils portent, nos étudiants de FLE, sans pouvoir

l'expliquer, sentant que la circonstance est plus une notion sémantique qu'une fonction syntaxique : *La Seine* (11 fois, dont : *Un petit balcon qui dominait la Seine* : CO direct) ; le quai (8 fois, dont : Le quai aux fleurs ne répondait plus : sujet) ; le monde (6 fois ; dont : Puis le monde sera sage : sujet) : *le fleuve* (3 fois, dont : *En bas, visqueux, le fleuve ne cessait pas de s'en aller* : sujet)

Sous l'étiquette « autres noms » nous avons rangé des noms au sens plus général : *le bonheur*, peut-être confondu avec l'homophone *bonne heure* exprimant l'idée de temps ; le nom *avenir*, véhiculant l'idée celle de temps à venir, mais qui, dans le texte, est complément de l'adjectif *plein* avec le sens de situation future d'une personne : *Nicole se mariera à un garçon plein d'avenir* ; nuance de sens non perçue. Le nom *profil* a été souligné dans deux copies, probablement inconnu, il a été investi d'une autre valeur. L'adverbe *éternellement*, complément de l'adjectif, a été souligné 7 fois : *Le temps s'écoulera comme la Seine éternellement semblable à elle-même*. C'est en fonction de sa nature d'adverbe qu'*éternellement* a été étiqueté CC : cette assimilation d'une partie de langue (l'adverbe) à une fonction (CC) peut être **induite** par les analyses théorisées dans les manuels scolaires, qui appellent le CC complément adverbial.

Les prépositions sont identifiées, dans 65 copies, comme CC. La préposition a été souvent liée, lors du cursus, à la notion de circonstance. Ainsi, lorsque le CC est une proposition ou un groupe nominal, il est nommé groupe prépositionnel. Curieusement, nos étudiants n'ont souligné que la préposition et ont omis le reste du groupe. Il est vrai que la préposition peut parfois être employée seule comme CC, devenant alors adverbe.

La conjonction de subordination *lorsque* a été soulignée 18 fois, alors que la proposition elle-même n'a pas été soulignée. Nos apprenants ont souvent rencontré des définitions des rapports de temps, de cause, de conséquence..., sous cette forme : *on exprime le temps avec lorsque, pendant que, au moment où*. Ce qui suggère que les rapports de circonstance sont exprimés par les conjonctions de subordination et implique des identifications erronées limitant le circonstant au subordonnant en omettant la proposition entière.

Les groupes prépositionnels figurant parmi les identifications erronées sont : *à Evelyne* ; *de la rue de Berri* ; *à un petit balcon*. Le premier groupe prépositionnel est formé de la préposition *à* et d'un nom propre de personne *Evelyne*. Les programmes scolaires algériens enseignant le français sans la dimension culturelle, il n'est donc pas étonnant que nos apprenants ne connaissent pas tous les prénoms français, particulièrement les moins courants comme *Evelyne*. Les 10 étudiants qui ont souligné ce groupe connaissaient peut-être le nom du département des *Yvelines* et ont pu confondre les deux noms : *Evelyne* étant pris pour un nom de lieu, le groupe prépositionnel *à Evelyne* a été souligné comme un CC dans la séquence : *Elle se confiera aussitôt à Evelyne*. Le groupe prépositionnel suivant est porteur de valeur circonstancielle : il précise un lieu où se trouve une personne exerçant un métier : *Le coiffeur de la rue de Berri la verra plus souvent*. Ce circonstant de nom est souligné, par intuition sémantique, comme CC.

Le dernier complément pose problème même à des apprenants de niveau avancé : faut-il le considérer comme un CC ou un CO indirect ? Pour nos apprenants une préposition et un nom de lieu expriment une circonstance. Leur compétence syntaxique ne leur permet pas de distinguer les différences fonctionnelles entre un *à* introduisant un CC et un *à* faisant partie de la locution verbale. Dans notre exemple la préposition *à* est inséparable du verbe accéder et ne peut être remplacée par une autre : *On pouvait accéder... à un petit balcon*. (*accéder à quoi ? à un petit balcon*, et non *accéder où ? à un petit balcon*) : 27 de nos étudiants n'ont pas fait cette distinction et ont identifié *à un petit balcon* comme CC.

L'analyse du corpus permet de conclure que nos étudiants, devant cette notion complexe de CC selon les analyses proposées par les manuels scolaires, ne peuvent délimiter cette fonction syntaxiquement. Ils découvrent intuitivement qu'il est plus aisé de la définir sémantiquement.

Ainsi, dans l'effection de leur interlangue les apprenants de FLE. pourraient illustrer la successivité de l'idéogénèse et de la morphogénèse (pour simplifier, le sémantique précéderait le syntaxique). Ne peut-on voir dans cette saisie une justification de la notion d'incidence ? On sait que, dans l'ensemble des parties de langue, le substantif se distingue par sa propriété d'ajouter à son

incidence de langue, interne, une incidence de discours, externe du deuxième degré (ou relationnelle, distinction peu importante ici) quand il est amené à la fonction de CC, adverbiale. Il n'est pas étonnant que certains substantifs, aient, par leur potentiel sémantique, une aptitude plus forte au statut circonstanciel ; qu'ils marquent le temps : *il travaille la nuit, le soir* ; le lieu : *elle habite rue Foch* ; la mesure : *il a couru vingt mètres* ; le livre coûte dix francs ; *le paquet pèse dix kilos* ; la manière : *il arrive les mains vides*. De là à poser que le contenu implique la fonction ... En termes d'incidence, le passage doit être plus rapide, pour ces substantifs, de l'incidence en langue, lexicale, à l'incidence de discours syntaxique.

On déduira donc que la fonction de CC, dans la diversité de ses manifestations, gagne à être définie selon des critères sémantiques, émanant du sens originel du terme « circonstance » (temps, lieu, manière, etc.). Parallèlement à ces critères sémantiques, des critères syntaxiques doivent aussi servir de paramètres à la définition de cette notion : ici se placent les distinctions CC de prédicat, de phrase, de texte, de nom, CC exprimant une prédication dans son entier (prédication seconde), selon leur distribution et leur distance (plus ou moins éloignés du verbe). Certains CC se prêteront plus que d'autres à la définition sémantique (les CC essentiels tels ceux de lieu du verbe *aller*). D'autres seront mieux définis par les critères syntaxiques (les articulateurs logiques chronologiques et les modalisateurs). La fonction de complément circonstanciel repose sur l'articulation des domaines sémantique et syntaxique, quelle que soit leur position intra ou extra prédictives, ils restent des éléments fondamentaux de l'énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

BONNARD, H., 2001, *Les trois logiques de la grammaire française*, Bruxelles : Éditions Duculot.

CUQ Jean-Pierre, 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Éditions Didier / Hatier, 128 p.

CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, P.U. de Grenoble, 425 p.

GOSSELIN, L., 1990, « Les circonstanciels : de la phrase au texte » *Langue française*, n° 86 : « Les compléments circonstanciels », Paris : Larousse, pp. 37- 45.

GUIMIER, C., 1993, 1001 *circonstants*, *Études rassemblées et publiées par Claude Guimier*, P.U. de Caen.

MARTINET, A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin.

MAUREL J.-P., 1990, «Examen circumstantialium, *Langue française*, n° 86 : «Les compléments circonstanciels», mai 1990, Paris : Larousse, pp. 30-36.

MELIS L., 1983, *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et sur la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, P.U. de Louvain.

MOIGNET G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Hachette.

REMI-GIRAUD S., 1998, « Le complément circonstanciel, problèmes de définition, *Autour du circonstant*, P.U. de Lyon, 65 – 113.

REMI-GIRAUD S., 1998, *Présentation de l'ouvrage Autour du circonstant*, P.U. de Lyon, 5 – 9.

TESNIERE L., 1969, *Éléments de linguistique structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Klincksieck..

VAN RAEMDONCK D., 2001, «De l'incidence comme critère organisateur du système fonctionnel du français, *La psychomécanique aujourd'hui*, Actes du 8^{ème} colloque international de psychomécanique du langage, Seyssel, 1997, Paris : Honoré Champion, 323-341.

WILMET M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris / Louvain-la-Neuve, Éditions Hachette – Duculot.